

AU FIL DES SEANCES 2015

Renégociation des emprunts pour la construction des écoles: ° Concernant l'emprunt de 400 000 euros sur 25 ans au taux de 5.40 % contracté le 3 février 2013 pour la construction du groupe scolaire, le conseil municipal approuve à l'unanimité la renégociation de cet emprunt au taux fixe de 2.70 % avec un gain pour la commune de 130 000 euros.

° Concernant l'emprunt de 200 000 euros sur 15 ans au taux de 3.84 % contracté le 22 juin 2007 pour les ateliers municipaux, le conseil municipal approuve à l'unanimité la renégociation au taux de 2.50% avec un gain pour la commune de 7 296 euros.

Contrat Enfance Jeunesse CAF : A l'ouverture du centre de loisirs, la Mairie aurait dû faire une demande à la Caisse Nationale d'Allocations Familiales afin de toucher des subventions relatives à cette ouverture. Cette demande n'ayant pas été faite en temps et en heure, des démarches ont été menées récemment auprès de la CNAF pour obtenir une dérogation exceptionnelle permettant de percevoir ces sommes.

Après de multiples échanges, cette dérogation a été accordée, et, la CAF accepte de verser à la commune la somme de 19 414 euros au titre de l'année 2014.

Convention pour une mission d'étude de faisabilité avec Jura Habitat pour la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école : Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention pour un montant de 2 772 €

Extension des ateliers municipaux : Suite à la mise à disposition de 2 travées supplémentaires au profit du CIS de la Vallière, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette convention et décide l'extension d'un hangar municipal.

Logement communal : Changement de locataire après remise en état des lieux du logement situé au-dessus du VIVAL

Groupe scolaire : Les malfaçons constatées pour un montant de 29 000 euros après expertise ont été réglées par le bureau d'études Clément

Rappel sur la réglementation des débits temporaires de boissons : La Préfecture rappelle que lors des manifestations organisées par les associations seules sont autorisées les boissons de catégorie 1 et 2.

Conseil Municipal du 3 mars 2015

Travaux forestiers parcelle 22 : L'ONF préconise des travaux de maintenance et de cloisonnement au broyeur et un nettoyage manuel des jeunes chênes replantés sur la parcelle. Le conseil municipal valide à l'unanimité les devis.

Validation des appels d'offres pour l'extension des ateliers municipaux

Présentation d'un projet « abri voyageurs » à Nilly

Convention de mise à disposition de locaux à La Corlavoise

Information sur les rythmes scolaires : Une consultation des parents sera lancée courant avril

Conseil Municipal du 20 mars 2015

Vote du budget 2015 : En préambule à l'étude du budget primitif 2015, il est donné les explications nécessaires concernant les orientations budgétaires retenues, validées par la commission des Finances sur le fonctionnement et l'investissement 2015.

Sur le fonctionnement : il est rappelé la baisse confirmée de la dotation globale de fonctionnement attribuée par l'état aux communes de l'ordre de 5% en 2014, 15% en 2015, 25% en 2016 et 35% en 2017 qui se traduira

d'après les simulations par une baisse de 34 180 euros de la dotation globale de fonctionnement en 2017 par rapport à l'attribution de 2013.

Sur l'investissement 300 000 euros réalisés en 2013 en attente de subventions seront remboursés au 30/11/2015. Le 2^{ème} emprunt relais de 130 000 euros arrive à échéance en janvier 2016, renégociation des prêts pour la construction des écoles auprès de la BPBFC et du Crédit Mutuel. Un rappel est également effectué par rapport aux priorités retenues pour les années 2015-2016 : réduction de la dette, participation financière pour la construction des vestiaires de foot, aménagement de l'ancienne école, création d'un « abri voyageurs » à Nilly et aménagement du carrefour , ralentisseurs rue du Haut Gauvin, nettoyage des façades de la Salle Polyvalente

Présentation du budget : Vote des taxes : pas d'augmentation des taux des 3 taxes. Le budget est approuvé à l'unanimité équilibré : En dépenses et recettes de fonctionnement à 1 018 958.98 €. En dépenses et recettes d'investissement à 994 400 €

Présentation du plan d'aménagement de voirie à Nilly en collaboration avec ECLA : Proposition validée à l'unanimité.

Conseil Municipal du 5 juin 2015

En préambule le Directeur de Jura Habitat présente le résultat de l'étude concernant le projet de réhabilitation de l'ancienne école. La question de la destination des locaux est posée.

La meilleure orientation serait l'habitat en répondant à la problématique des anciens. Privilégier une offre d'habitat pour les seniors pour répondre au parcours résidentiel des anciens qui souhaitent rompre l'isolement et dont l'habitat n'est plus adapté. Cette réhabilitation en logement pour les aînés permettrait de reconstituer le lien social avec une offre globale et cohérente pour faire vivre ce lieu, lieu de rencontre ouvert sur le village avec la salle commune. La proximité de l'école est un atout supplémentaire.

L'orientation en pôle médical est actuellement problématique et infructueuse. Les petites communes rencontrent de grosses difficultés à trouver des médecins prêts à s'installer en zone rurale quelle que soit leur discipline. De plus l'Agence Régionale de Santé s'oppose à l'implantation d'un cabinet d'infirmiers. L'orientation en pôle commercial est peu pertinente. Les bâtiments sont peu adaptés à des locaux commerciaux et il est préférable d'insérer un pôle commercial vers le Vival qui représente le cœur du village. Ce projet est un beau projet qui répondra aux attentes des seniors en matière de logement. Le plan financier sera complété au fur et à mesure des décisions prises et affiné en fonction des subventions possibles. Ce projet devrait être à terme une opération blanche pour la commune. Le conseil approuve à l'unanimité l'étude de faisabilité.

Cession de la parcelle AK 117 à M. PALANCHON

Validation des appels d'offres pour la création d'un point d'arrêt de transport scolaire et cheminement piétons, route de Condamine à Nilly

Aménagement de ralentisseurs sur le chemin du Haut Gauvin

Attribution des subventions communales

Conseil Municipal du 9 juillet 2015

[Renégociation de l'emprunt Crédit Mutuel](#) pour la construction du groupe scolaire de 5.20 % à 4.80 % sans frais
[Taxe aménagement sectorielle – chemin des Teppes](#) sur les parcelles non soumises actuellement à la participation voirie et réseaux

[Nomination d'un référent ambroisie](#) : Monsieur Joël MEJAT

[Mesures canicules](#) : visite et informations aux personnes vulnérables par temps de canicule par les membres du CCAS

[Centre d'incendie de « La Vallière »](#) : visite du centre par les élus

Conseil Municipal du 4 septembre 2015

En préambule, Mme Céline TROSSAT et M. Christophe BOIS, conseillers départementaux sont venus se présenter devant le conseil municipal

[Rétrocession des parcelles en Verdet](#) rétrocédées à la SARL PROGIM

[Taxe d'affouage 2015](#) : fixée à 20 € délivrance d'affouage

[Nouveau règlement d'affouage](#) proposé par la commission des Bois et adopté à l'unanimité par le conseil municipal

[Travaux de nettoyage de la façade de la Mairie et de la Salle des Fêtes](#) : les travaux seront effectués en début d'année 2016. Travaux de réfection des rives de toit de la Mairie et de la Salle des Fêtes

[Validation de réfection de la signalisation horizontale](#)

[Convention signée](#) avec les Francas pour le Centre de Loisirs et les TAP

[Repas des Anciens](#) fixé au 03/10/2015

[Don des anciennes tables d'écoliers](#) au Sou des Ecoles

Conseil Municipal du 23 octobre 2015

[Compteurs Communicants Gaz](#) : suite à l'intervention du représentant de GRDF, Monsieur le Maire rappelle que le dispositif consiste à installer un concentrateur sur la commune. Afin de procéder à des télé-relevés permettant la facturation des consommations de gaz des ménages sur une consommation réelle.

[Site internet](#) : Les services d'ECLA ne pouvant répondre à notre demande d'aide pour la création d'un site internet, le conseil municipal retient à l'unanimité le devis du SIDEC

[Aménagement de l'ancienne école](#) : demande de subvention DETR

[Présentation du projet chemin piétonnier](#) : Suite à l'étude réalisée par le service d'ECLA, le Maire présente les plans du cheminement envisagé dans le cadre de la sécurité des usagers depuis le carrefour rue du monument / RD 20 jusqu'au carrefour chemin des Teppes.

[Projet de commerces](#) : Dans le cadre de la revitalisation du Centre Bourg, il est proposé au conseil municipal de confier à Sica-Jura une étude de projet

[Vestiaires foot](#) : L'option de reconstruction des vestiaires à l'emplacement actuel a été retenue par la commission Bâtiment Voirie

Conseil Municipal du 20 novembre 2015

[Validation des appels d'offres pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de logements dans l'ancienne école.](#)

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de SICA-JURA après avis de la commission d'appel d'offres.

[Groupe scolaire](#) : Remboursement anticipé d'un prêt relais de 130 000 euros.